

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 160

Artikel: Notes et remarques
Autor: Berbier, Charles - Auguste - Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communicationsS'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche.a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communicationsS'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanchea
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BARBIER
de Courfaivre*Sur la Révolution dans le Mont-Terrible*
(1793-1796)

(Suite.)

Le 8 avril on a guillotiné à Porrentruy un Juif allemand. (*)

On a encore plaidé 4 voituriers du côté de Belfort pour charbonner aux armées ce qui doit être transporté par notre commune. Cela nous a coûté six cent soixante livres.

Le 26 avril la municipalité a reçu l'ordre d'envoyer deux voituriers à Baume-les-Dames pour y chercher du froment. Jean Pierre Monnerat et Pierre Citherlet sont partis à cet effet le 28 avril.

On a aussi reçu les ordres du district de Delémont que la commune devait fournir onze mille quintaux et sept cents livres pesant de de foin : il a fallu le voiturier à Delémont les 28 avril. Nous en avons donné pour la nation mille livres pesant que l'on a payé à six livres le cent.

Le général qui était au quartier général à Delémont (**) a été reconnu avoir quelques correspondances avec les émigrés, même avec

(*) Les motifs de la condamnation sont des plus vagues. On l'a condamné sur le soupçon d'espionnage.

(**) Guélat consigne dans son Journal que ce général Blondot était très aimé des habitants de Delémont pour sa modération ; mais alors, la modération était un crime.

Feuilleton du Pays du Dimanche 59

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle répondit l'air heureux de pouvoir donner un instant de joie à l'un de ses pauvres malades :

Il respire encore ; il vous attend.

Et, prenant la main de Marie-Alice, elle entraîna les deux visiteurs vers la longue salle.

Bien émue, il avançait, entre les rangées des lits, aussi vite que le permettaient les pauvres jambes infirmes d'Yvan. Au bruit que faisait les béquilles de son fils, Boleslas se souleva sur sa couche, et, d'un œil attendri, il les voyait

son frère qui sert avec les royalistes dans les rebelles de la Vendée. Vers le 20 avril on l'a conduit à Paris pour lui faire son procès devant le tribunal révolutionnaire. Dans les vingt quatre heures de son arrivée à Paris, il a été guillotiné.

Le dernier jour d'avril à neuf heures du soir la municipalité a reçu les ordres du district pour faire une liste de tous les cochons du village qui auront plus de trois mois : le huitième devra être de réquisition pour la nation. Défense à ceux qui auront des cochons gras de les vendre, car ils sont en réquisition pour la nation.

Aujourd'hui premier jour de Mai, voilà qu'on a toujours le beau temps. car on aurait déjà un peu besoin de pluie. Tous les vieillards disent qu'ils n'ont jamais vu un semblable printemps ; les blés étaient versés le 16 avril, et le 18, même le 15, les femmes faisaient déjà de grandes charges de blé par les champs : tous les blés sont la moitié trop forts. Les cerises sont déjà grandes comme des pois le 26 avril. En un mot, il y a une apparence de tous les biens comme jamais on n'en a vu de plus belle.

Le 5 mai la municipalité a reçu un décret portant que tous les marchands sont obligés de mettre sur leur porte un écrit contenant tous les effets, étoffes, etc. qu'ils ont en vente, et s'ils refusent à quelque citoyen leurs marchandises à la taxe, elles seront confisquées, et s'ils viennent à être convaincus d'avoir caché des marchandises, ils seront condamnés à passer à la guillotine.

Curiosité singulière. J'ai été me promener hier, 5 mai 1794, et j'ai trouvé des tuyaux, c'est-à-dire des épis de froment.

Celui qui est revenu le 10 avril de Stras-

venir. Que les heures d'attente lui avaient semblé longues ! Que de fois il avait désespéré de les revoir ! que de fois il les avait appelés de cette voix hésitante des mourants que, déjà, les vivants ne comprennent presque plus ! Il les avait appelés avec des mots balbutiés, semblables à un souffle, tandis que ses yeux épiaient, sans cesse, la direction de la porte.

Et voilà qu'ils arrivaient ; voilà qu'Yvan était près de son père et que Marie-Alice se penchait sur lui.

Ah ! qu'il était changé, depuis que le prêtre avait aboussi ses fautes, et qu'au seuil de l'autre monde, il avait entrevu l'Eternité aux éclairs de la grâce ! Rien ne restait plus de l'arrogant Boleslas de Ruloff. Son repentir lui donnait l'humilité d'un enfant ; son regard était empreint de prières, de tristesse, de souffrance ; ses deux mains amaigries se joignaient ; et, de sa voix mourante, il implorait dans une infinie détresse :

— Marie-Alice, mes erreurs sont irrépara-

bles ; mais je les ai tant pleurées. J'en ai demandé pardon à Dieu. Me pardonnez-vous aussi ?

Un de nos charretiers est allé jusqu'à Wissembourg, là où son chariot s'est tout cassé : il en est revenu avec ses chevaux. L'autre a été obligé d'aller jusqu'à Landau et il s'en est revenu à Courfaivre le 19 avril au soir.

La municipalité a reçu un décret de la Convention nationale de Paris ordonnant que toutes les femmes devront porter la cocarde tricolore.

On dit qu'il y a à présent environ deux mille personnes en arrestation dans le département du Mont-Terrible, car on commence d'y mettre ceux qui ont des parents émigrés.

On compte sur les listes imprimées que les municipalités ont reçu mille deux cents personnes qui ont quitté le pays depuis la réunion de l'Evêché à la France. Tous ceux qui sont partis depuis cette époque, sont envisagés comme émigrés — quant à ceux qui ont quitté le pays auparavant ou qui étaient déjà dehors du pays et qui en ont fourni la preuve par des certificats, constatant où ils demeuraient et quelle demeure ils avaient, ils ne sont pas considérés comme étant en état d'émigration à la condition qu'ils ne servent pas contre la République française. Tous ces certificats doivent être visés par l'ambassadeur de France en Suisse.

La municipalité a reçu un décret de la Convention nationale de Paris qui défend sous peine de mort de dire : « Vive le Roi. »

Il y a un autre décret qui porte que si un

bles ; mais je les ai tant pleurées. J'en ai demandé pardon à Dieu. Me pardonnez-vous aussi ?

Il faisait, pour parler, de grands efforts ; toute sa figure en tressaillait de secousses nerveuses, et ses yeux agrandis exprimaient l'anxiété.

Marie-Alice, pauvre muette, ne pouvait lui répondre ; mais, d'un mouvement de tête, elle faisait signe qu'elle pardonnait, qu'elle oubliait le passé. Leurs mains brûlantes de fièvre s'étaient enlacées ; ils se regardaient, cherchant à voir, au fond de leurs yeux, le reflet de leur affection ancienne.

Pauvre Boleslas ! Quelle ruine ! Au fond de leur orbite, quels yeux caves au regard implorant !... Et ce spectre était le comte de Ruloff !... celui qui l'avait aimée, celui qui lui avait demandé grâce de l'avoir, ensuite, abandonnée, blessée ! C'était par sa dureté qu'elle l'avait réduit à cet état... Elle en avait fait un moribond, gisant sur un lit d'hôpital !

Elle restait immobile, indécise ; puis, tout